

Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative

COMMISSION SPORT ET JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE ET ETUDIANTE

Compte-rendu de la réunion lundi 06 septembre 2021 A 18H00 En visioconférence

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption du compte-rendu du 21 juin 2021
- 2. Versement d'une subvention à l'Association Football Club de Metz.
- 3. Aide au démarrage des associations sportives pour la saison 2021/2022.
- 4. Attribution de subventions aux associations messines au titre du soutien à l'action socioéducative.
- 5. Soutien à la manifestation Metz l'étudiante #1.
- 6. Dispositif Relais Jeunes 15-25 ans.
- 7. Points divers

- Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Guy REISS, Adjoint Délégué
- Monsieur Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Monsieur Eric LUCAS, Adjoint au Maire, membre suppléant
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Monsieur Mammar MEHALIL, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Chanthy HO, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre suppléant

Etait absente, excusée

Madame NGO KALDJOP, Adjointe au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa PISKOSZ ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle
- Monsieur Alexis BESSE, Chef de service
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Chargé de mission

La séance s'ouvre à 18h00.

1^{er} point : Adoption du compte-rendu du 21 juin 2021.

Adoption du compte-rendu de la précédente commission sport et jeunesse.

2ème point : Versement d'une subvention à l'Association Football Club de Metz.

Créé en 1975, le Centre de Formation du FC Metz n'a cessé de se développer et figure actuellement à la 10ème place selon le classement annuel établi par la Direction Technique Nationale. La formation est la structure d'accès au football de haut-niveau par excellence. L'objectif est de préparer les jeunes joueurs et joueuses à toutes les exigences du football professionnel. La politique de formation du FC Metz est ainsi fondée sur six principes essentiels :

- Permettre aux jeunes joueuses et joueurs en formation de suivre une scolarité classique dans des établissements scolaires publics aux côtés d'élèves non sportifs, et stimuler leur ouverture d'esprit,
- Garder confiance en leur laissant le temps de se développer,
- Accompagner les jeunes pour en faire des sportifs accomplis et des adultes responsables,
- Mettre une équipe d'encadrement sportif, éducatif, scolaire, médical au service de chaque stagiaire, afin de les guider, les stimuler et les accompagner dans leur développement et leur épanouissement personnel,
- Travailler en étroite relation avec les parents pour le développement et la progression de leur enfant,
- Donner toutes les clefs de la réussite aux joueuses et joueurs qui parviendront à intégrer le football professionnel, mais également à celles et ceux qui poursuivront leur carrière en-dehors du football professionnel.

L'Association FC Metz met tout en œuvre pour offrir aux jeunes joueurs en formation des conditions de travail optimales. Conformément aux attentes de la Ville, l'Association souhaite au terme de leur formation, pouvoir intégrer le plus grand nombre de stagiaires dans le groupe professionnel. L'Association s'efforce de développer sa section féminine en mettant en place un véritable parcours de formation pour les jeunes joueuses afin de leur permettre d'accéder vers le haut niveau en intégrant l'équipe première féminine. Grâce aux sections sportives du Collège Arsenal et du Lycée Cormontaigne, il sera offert aux meilleures joueuses régionales la possibilité de mener en parallèle un double projet scolaire et sportif. Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter son soutien à l'Association Football Club de Metz en lui accordant une subvention d'un montant de 450 000 €

Monsieur Guy Reiss précise que Pierre Gillet, Président de l'association a sollicité une augmentation de la subvention justifiée par des difficultés financières et la montée en puissance de la section féminine. Cette augmentation n'est pas à ce jour envisageable d'un point de vue budgétaire.

Monsieur Sébastien Marx propose que la question de la détection des joueurs dans davantage de clubs messins soit posée à l'Association FC Metz, et intégrée comme une intention dans la

convention signée. Monsieur Reiss précise que chaque club doit être libre et Monsieur Marx pense que l'on peut évoquer au moins l'intention ce qui requiert l'assentiment de Monsieur Reiss.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Guy Reiss

<u>3ème point</u>: Saison sportive 2020/2021: accompagnement des clubs par la ville.

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2020/2021 lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la Commission Sport et Jeunesse, Vie Associative et Etudiante d'attribuer une subvention exceptionnelle de 125 000 € au bénéfice de Metz Handball et 3 000 € pour l'AS Grange-aux Bois. Ces aides sont destinées à assurer une continuité dans le fonctionnement des clubs notamment sur le manque à gagner lié aux conséquences de la crise sanitaire et de favoriser leur plan de relance. Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'accorder des subventions pour un montant total de 7 000 € pour soutenir des évènements tels que la Fête du Sport les 11 et 12 septembre 2021, la Coupe de la Ville de Metz organisée en septembre prochains par l'Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle, ou encore la 27ème édition de la Marche Metz Illuminée prévue le 11 décembre 2021

D'attribuer les subventions suivantes pour un montant de 135 000 € :

- 1) Subventions exceptionnelles de fonctionnement : Metz Handball 125 000 € AS Grange-aux-Bois 3 000 €
- 2) Financement de l'évènementiel sportif Comité Départemental Olympique et Sportif 5 000 € (Organisation de la Fête du Sport 11 et 12 septembre 2021)

Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle 1 000 € (Coupe de la Ville de Metz - 11 septembre 2021)

Association Famille Lorraine de Metz-Borny 1 000 € (27ème édition de la Marche Metz Illuminée - 11 décembre 2021).

Monsieur Guy Reiss précise que le montant de la subvention pour l'AS GAB n'est pas arrêté définitivement et sera certainement réévalué. Il est en attente d'informations complémentaires et d'un échange avec le Maire, aussi le point sera sans doute reporté au Conseil Municipal suivant.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Guy Reiss

<u>4ème point</u>: Attribution de subventions aux associations messines au titre du soutien à l'action socioéducative.

L'association nouvellement créée « Les Cottages de la Grange aux Bois » propose un projet d'animation sociale, éducative et culturelle sur le quartier de la Grange aux Bois. Pour cela, elle s'est vu confier depuis le 1er septembre 2021 le centre socioculturel rue de Mercy. Lors de son Assemblée Générale du 25 juin dernier, l'Espace de la Grange a modifié son conseil d'administration et validé le principe d'une fusion/absorption avec les Cottages, permettant à la nouvelle association d'assurer la continuité des emplois salariés d'une part, et de bénéficier des actifs de la première d'autre part. Depuis, la Fédération des Œuvres Laïques de Moselle et la Fédération des Centres Sociaux de Moselle accompagnent la nouvelle équipe dans l'élaboration de son projet associatif, et poursuivront leur travail à ses côtés pour l'écriture du projet social. Pour permettre la continuité et la création de

nouvelles activités dès l'automne, valoriser l'accompagnement des fédérations, et renforcer les équipes de direction et d'animation, notamment à travers la sécurisation des contrats de travail et la formation des agents, il est proposé de soutenir l'association Les Cottages par le versement d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 30 000 €. Par ailleurs, l'association Kaïros de Bellecroix, s'est installée dans le centre de la rue de Toulouse et a sécurisé l'ensemble des emplois constituant l'équipe administrative et d'animation qui y développaient leur action au sien de l'équipement jusqu'à ce jour. L'association propose désormais son programme socioéducatif à destination des publics du quartier, bénéficie également de l'accompagnement des fédérations, et débute sa démarche d'écriture du projet social. Compte-tenu des dépenses de fonctionnement liées à ces éléments, dans l'attente du soutien des partenaires financeurs, la Municipalité souhaite conforter la nouvelle structure. Il est proposé à cet effet le versement d'une subvention supplémentaire de 30 000 € à l'association Kaïros.

Le total des subventions proposées au bénéfice des associations visées s'élève par conséquent à 60 000 €.

Monsieur Bouabdellah Tahri précise que l'ADAC'S va poursuivre son activité.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Bouabdellah Tahri

<u>5ème</u> point : Soutien à la manifestation Metz l'étudiante #1.

La Ville de Metz propose de redynamiser la manifestation d'accueil des étudiants primo arrivants : Etudiant dans ma ville devient Metz l'étudiante #1. L'opération se tiendra du samedi 02 au lundi 11 octobre, en partenariat avec les associations étudiantes messines, la Région Grand-Est, Metz Métropole, et les établissements d'enseignement supérieur. Cette manifestation est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Elle répond à la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'ancrage territorial de tous les nouveaux étudiants et de créer des temps de rencontre avec les messins. Metz l'étudiante #1 est aussi l'occasion de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire. Chaque année, une série de manifestations culturelles, sportives et festives permettent aux étudiants de découvrir divers lieux (Hôtel de Ville, campus universitaires, établissements culturels...). L'évènement est, en effet, co-construit avec les associations étudiantes et avec les structures partenaires de la vie étudiante (institutionnelles, culturelles, solidaires ou sportives) mobilisées autour de la programmation. Les festivités débuteront avec le village associatif samedi 02 octobre afin de profiter de ce temps fort pour promouvoir toutes les activités proposées la semaine suivante. Une grande soirée musicale se tiendra à la BAM avec un concert programmé par l'association Diffu'Son. Un Escape Game grandeur nature de découverte de la cité sera organisé avec pour objectif de retrouver les clés de la Ville. Au programme également : le retour du défilé des étudiants à travers les rues du centre-ville, des activités et animations permettant la découverte des associations étudiantes et des partenaires de la vie étudiante, et une animation continue de Radio Campus Lorraine. Chaque jour des micro-événements se tiendront dans les différents campus, notamment l'animation des Restaurants Universitaires en lien avec le CROUS. Côté sport, les étudiants seront invités à découvrir la patinoire Ice Arena. Le Club Metz Technopole organisera ses traditionnels Jeux de Metz Technopole, rencontres sportives et After-Work entre les salariés des entreprises et les Grandes Ecoles. Sur le plan culturel, les étudiants pourront accéder plus facilement à des spectacles et expositions. Le Centre Pompidou Metz ouvrira ses portes pour mettre en lumière l'exposition « Arcimboldo ». Par ailleurs, les étudiants pourront bénéficier de réductions grâce au concours des commerçants du centre-ville et de leurs fédérations de quartier, ainsi que de la Fédération des Commercants.

Le budget prévisionnel de cet évènement s'élève à 40 400 €. Quatre associations ont souhaité s'associer à l'événement en proposant un projet spécifique et à ce titre la Ville a décidé de soutenir leurs initiatives pour un montant de 13 250 €. La Région Grand-Est et Metz Métropole, partenaires historiques de la manifestation, ont été sollicitées pour une participation financière ; des conventions de partenariat seront par ailleurs passées avec les TAMM, l'Université de Lorraine et l'association Graoulab.

Monsieur Marc Sciamanna précise qu'un travail a été réalisé autour de la création d'une marque Metz l'Etudiante et d'une identité visuelle spécifique.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Marc Sciamanna

<u>**6**^{ème} **point**</u>: Dispositif Relais Jeunes 15-25 ans.

L'Ecole des sports est un dispositif municipal visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive dans les quartiers prioritaires en donnant aux jeunes de 6 à 25 ans le goût de la pratique sportive d'une part, et en leur permettant d'accéder à des disciplines sportives variées d'autre part, pouvant le cas échéant construire ensuite des passerelles vers les clubs sportifs. Considérant la pratique sportive comme un outil d'éducation, de sociabilisation et d'émancipation, considérant également l'intérêt pour l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes messins, la ville de Metz, par le biais de l'Ecole des Sports, souhaite désormais mettre en place un dispositif spécifique d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des 15/25 ans. Plus précisément, pour les 15/16 ans, l'objectif est de développer les connaissances des messines et des messins, ainsi que leur curiosité pour les métiers en lien avec le monde du sport, du spectacle sportif et de l'animation afin qu'ils puissent s'épanouir dans une orientation choisie et non subie. Pour les 17/25 ans, il est proposé un accompagnement à l'insertion professionnelle via des ateliers Sport Emploi en mettant en place un dispositif de bourses pour l'obtention de formations qualifiantes dans les métiers du sport et de l'animation, et du permis de conduire. En contrepartie, les bénéficiaires s'engageront à participer à l'organisation de manifestations sportives dans le cadre de l'école des sports d'une part, et dans une mission bénévole au sein d'une association socioéducative messine d'autre part. Pour permettre la mise en œuvre, à titre expérimental de ce dispositif Relais Jeunes, jusqu'à la fin de l'année 2021, il est proposé le versement d'une subvention de 30 000 € à la Mission Locale du Pays Messin, partenaire de l'action et dont le rôle consistera à assurer le suivi des jeunes concernés, la mise en relation avec les organismes de formation, et la gestion des bourses allouées aux bénéficiaires du programme. La Ville de Metz assurera l'organisation et l'animation du Comité de Pilotage qu'elle présidera, ainsi que l'organisation et l'animation de l'ensemble des groupes de suivi et d'évaluation de l'action.

Avis favorable de la commission.

Rapporteur: Bouabdellah Tahri

7ème point : Points divers

Monsieur Bouabdellah Tahri exprime sa vive inquiétude sur la situation du quartier (cf. fait divers récent) de La Patrotte et la nécessité de faire (re)vivre l'AGORA.

Monsieur Sébastien Marx précise que d'autres quartiers rencontrent également des difficultés et qu'il faut avoir une démarche et une réponse globales au niveau de la Ville.

Monsieur Tahri précise qu'il en est conscient et qu'il a, à cet égard, lancé un appel à projets pour La Corchade et Magny afin de développer les actions à destination des adolescents et jeunes adultes. Monsieur Marx alerte sur la différence d'appréciation de la part de la Préfecture sur la réponse apportée à la tenue des animations-événements mises en place par les associations.

Monsieur Tahri demande à être informé en temps réel des difficultés rencontrées afin de pouvoir intervenir.

La séance est levée à 19 heures